

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

.....
Contactez la FGTA-FO :

> Christian Crétier
Secrétaire fédéral
Tél : 01 40 52 85 23
Courriel : christian.cretier@fgta-fo.org

> Cyril Herbin
Délégué syndical central FO Coca-Cola
Tél : 06 22 52 51 55
Courriel : fococacola@gmail.com

Paris, le 30 janvier 2014

MOUVEMENT SOCIAL CHEZ COCA-COLA

Ce vendredi 31 janvier 2014, la direction de Coca-Cola entreprise réunit le Comité Central pour lancer officiellement la consultation de son projet de cession du service de distribution automatique.

L'entreprise se déleste de 102 salariés en cédant l'intégralité du service. Elle leur promet une pseudo-garantie d'emploi sur deux ans. Les conditions sociales chez l'acquéreur sont notoirement inférieures à celles pratiquées chez Coca-Cola.

De plus, les conditions de cession seraient telles que les salariés ne pourraient pas se repositionner dans l'entreprise alors même que la bourse de l'emploi interne est fournie.

Pour FO, il s'agit là d'une externalisation du recyclage des salariés dont Coca-Cola veut se débarrasser.

Pour Force Ouvrière, cette méthode de licenciement pourrait très bien s'appliquer à d'autre partie de l'entreprise.

Selon Cyril Herbin, délégué syndical centrale Force Ouvrière, toutes les options sont sur la table : mobilisations, actions judiciaires, tout !

Suite aux différents plans qui touchent les salariés depuis 2006, FO Coca-Cola manifesterait avec le soutien de la FGTA-FO son mécontentement devant le siège ce vendredi 31 janvier et appelle les salariés à se joindre aux syndicats.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr